

## Pourquoi la marche de Pâques 2026 ?

Les guerres d'agression, les génocides, les nettoyages ethniques, les guerres civiles et la violence contre les populations civiles font actuellement des centaines de milliers de victimes dans différentes régions du monde. Cette violence laisse derrière elle des souffrances et des destructions indicibles. De plus, la crise climatique continue de s'aggraver et le fossé entre les personnes riches et celles touchées par la pauvreté ne cesse de se creuser.

En Suisse, une femme ou une fille est assassinée toutes les deux semaines. Les violences policières racistes, parfois mortelles, sont monnaie courante. La discrimination et la violence fondées sur l'identité et l'orientation religieuses ou sexuelles sont également quotidiennes. Dans le même temps, on assiste à une militarisation de la société, qui va de l'affaiblissement du service civil à la tentative d'étendre le service militaire obligatoire aux femmes, en passant par l'assouplissement des règles relatives à l'exportation de matériel de guerre et les mesures d'austérité dans les domaines de la coopération internationale, de l'asile, de la santé et de l'éducation.

Face à cette violence, beaucoup se sentent impuissant-es et se demandent ce qu'il est possible de faire. Nous faisons partie d'une longue chaîne de personnes qui résistent à la guerre et à la violence. Nous sommes nombreux à nous engager en faveur de la dignité humaine, de la sécurité centrée sur l'être humain, des droits des peuples et des droits humains, ainsi que d'une paix globale.

### **Nous exigeons ensemble :**

- une paix juste
- une solidarité totale avec les personnes touchées par la guerre dans le monde entier
- nous avons besoin d'avantage d'initiatives contre le réarmement
- le renforcement de l'ONU, du droit international et des traités multilatéraux (interdiction des mines, des armes nucléaires, des armes biologiques et chimiques, etc.)
- la promotion d'initiatives locales – et féministes – pour la promotion de la paix dans les zones de conflit
- la non-criminalisation et la non-diffamation des mouvements politiques pour la paix
- l'arrêt des reculs politiques en matière de paix dans le service civil et la loi sur le matériel de guerre.